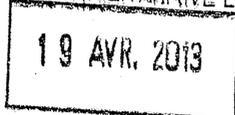


Madame Geneviève GAILLARD  
Présidente de la CAN  
28, rue Blaise Pascal  
BP 193  
79006 NIORT Cédex

SECRETARIAT DU D.G.S.  
COURRIER ARRIVE LE



DIFFUSION  
ORIGINAL: Finances s/c  
COPIE:

Magné, le mercredi 17 avril 2013.

PM n°2013-048

Objet : Demande de subvention d'équipement

1<sup>ère</sup> phase des travaux de rénovation extérieure – Bâtiment Le Karibou

Madame la Présidente,

Je viens par la présente solliciter de votre bienveillance l'attribution d'une subvention d'équipement pour nous aider à financer la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de rénovation extérieure du Karibou à hauteur de 12 681,04 €.

En effet, la Commune a acquis ce bâtiment début 2012 et a souhaité dans le cadre de son projet de redynamisation de son centre-bourg, le mettre en valeur et donc programmé une 1<sup>ère</sup> phase de travaux de rénovation extérieure comprenant la réhabilitation des façades et la réouverture de deux fenêtres et la reprise de la couverture et de la charpente.

Par ailleurs, cette année, une étude de faisabilité va être menée afin d'étudier la faisabilité d'un transfert de notre bibliothèque municipale devenue trop petite vers ce bâtiment plus grand et mieux situé.

Pour ce faire vous trouverez ci-joint la délibération du Conseil Municipal en date du 14 février 2013 validant cette demande de subvention d'équipement ainsi que les pièces nécessaires à son étude.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous auriez besoin.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de ma parfaite considération.



Le Maire,  
Gérard LABORDERIE

Pièces jointes :

- Délibération du Conseil Municipal en date du 14 février 2013 concernant la demande de subvention d'équipement et définissant le Plan de financement de l'opération.
- Les factures de l'entreprise SD Construction, le devis de la Sarl BERNON et d'ATTRIBUTS Energie.

## Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du jeudi 14 février 2013

L'an deux mille treize, le 14 février à 20 heures, le Conseil Municipal de MAGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LABORDERIE, Maire.

Date de la convocation : 08 février 2013.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs LABORDERIE Gérard, ADAM Bernard, SAUVIAC Alain, ALBERT Marie-Christine, DULLIN Daniel, BILLAUD Sébastien, BODET Roger, BROUARD Martine, CAQUINEAU Line, CHAUDRON Jean-Paul, DAROUX Jean-Claude, ECKER-BARBE Véronique, JOLYS René, LARIPPE Daniel et MARILLEAU Michel.

**Absents ayant donné pouvoir :** Mme BONNET Sandrine à M. SAUVIAC Alain, Mme BRECHOIRE Françoise à Mme ECKER-BARBE Véronique, M. BROUTIN Matthieu à M. DULLIN Daniel, Mme FAVIER-AUGEREAU Catherine à M. DAROUX Jean-Claude, M. GRELIER Christian à M. ADAM Bernard, Mme PARIS Nicole à M. LABORDERIE Gérard et M. RENAULT Olivier à Mme ALBERT Marie-Christine.

**Absent ou excusé :** M. MAIQUES Patrick

**Secrétaire de séance :** Mme CAQUINEAU Line.

### **Finances – CAN – Demande de subvention d'équipement – Travaux de rénovation extérieure du Karibou.**

Dans le cadre du projet de redynamisation de notre centre-bourg, des travaux de rénovation extérieure du Karibou sont en cours ou prévus (réfection des façades, réouverture et pose de deux fenêtres et réfection de la couverture), le Maire propose au Conseil Municipal de déposer auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort une demande de subvention d'équipement pour nous aider à boucler le montage financier de ces travaux.

Conformément à l'article L 5216-5 (VI) du Code Général des Collectivités Territoriales, une subvention d'équipement peut être versée de la part d'une Communauté d'Agglomération à ses communes membres après accords respectifs et concordants exprimés par les deux organes délibérants. Son montant ne peut excéder 50% du coût total de l'opération HT, déduction faite des subventions éventuelles obtenues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'arrêter le plan de financement de ce projet comme suit :

<b>Dépenses :</b>	<b>Coût total de l'opération HT</b>	<b>30 407,66 €</b>
- Réfection des façades		12 104,98 €
- Réouverture et pose de deux fenêtres		1 474,32 €
- Réfection de la couverture		16 828,36 €
<b>Recettes :</b>	<b>Financement du projet HT</b>	<b>30 407,66 €</b>
- Proxima Travaux – Conseil Général (16,59%)		5 044,38 €
- Subvention d'Équipement CAN (41,705%)		12 681,64 €
- Autofinancement (41,705%)		12 681,64 €

- de solliciter Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération de Niort pour l'octroi d'une subvention d'équipement de 12 681,64 €,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs au versement de cette subvention d'équipement.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

**Le Maire,**

**Gérard LABORDERIE**

